

Communiqué de presse • **Formation initiale**

Prêt pour l'avenir: début du nouvel apprentissage de commerce

-
- > En août, plus de 12'000 jeunes commenceront le nouvel apprentissage de commerce.
 - > Les réformes de l'apprentissage de commerce permettent à la profession d'évoluer.
 - > Les formations d'«employé-e de commerce CFC» et «employé-e de commerce AFP» se concentrent désormais sur les compétences opérationnelles.
-

08.08.2023 – En août, plus de 12'000 jeunes commencent leur formation d'employé-e de commerce dans le cadre défini par la nouvelle réforme. Il s'agit de la plus importante révision depuis vingt ans. L'attention se concentre désormais entièrement sur les compétences opérationnelles, aussi bien pour la formation des «employé-e-s de commerce CFC» que pour les «employé-e-s de commerce AFP». La nouvelle orientation de la formation initiale permet d'assurer l'évolution de la profession, afin que la relève soit préparée de manière optimale au monde du travail.

Le début de l'apprentissage coïncide cette année avec la mise en œuvre des nouvelles ordonnances sur la formation et des nouveaux plans de formation pour les formations initiales d'«employé-e-s de commerce CFC» * et d'«employé-e-s de commerce AFP» (jusqu'ici assistant-e de bureau AFP). Ces réformes permettent d'assurer que les jeunes employé-e-s de commerce continuent à l'avenir d'être préparé-e-s de manière optimale aux mutations du monde du travail. L'apprentissage de commerce est la formation initiale la plus populaire en Suisse: plus de 12'000 jeunes commencent ce mois-ci leur formation commerciale. Melinda Bangerter, responsable de la formation à la Société suisse des employés de commerce, se réjouit: «Après six ans de préparation intensive, cette réforme décisive entre maintenant en vigueur. Je suis absolument convaincue que nous posons ainsi les jalons pour que la profession d'employé-e de commerce s'adapte avec succès à l'ère du numérique.»

Encourager les forces des apprenti-e-s grâce aux compétences opérationnelles

La nouvelle orientation de l'apprentissage se concentre désormais entièrement sur les compétences professionnelles opérationnelles. Celles-ci sont axées sur les besoins du marché du travail et donnent aux jeunes les capacités d'aménager de manière indépendante leur vie professionnelle et privée. Dans un environnement économique et social en constante mutation, c'est important aussi bien pour les jeunes que pour l'économie. «L'enseignement et les examens orientés sur les compétences opérationnelles sont aujourd'hui la norme dans la formation professionnelle», explique Melinda Bangerter. Cette nouvelle approche permet de mieux prendre en compte les différentes qualités et les différents talents des apprenti-e-s et de répondre aux besoins des entreprises formatrices et des branches – en entreprise par exemple grâce aux mandats pratiques, à l'école professionnelle au moyen des domaines à choix, ainsi qu'au dossier de formation en ligne. Melinda Bangerter: «Nous souhaitons aux apprenti-e-s, aux entreprises formatrices, aux écoles professionnelles et aux branches un bon début avec le nouvel apprentissage de commerce.»

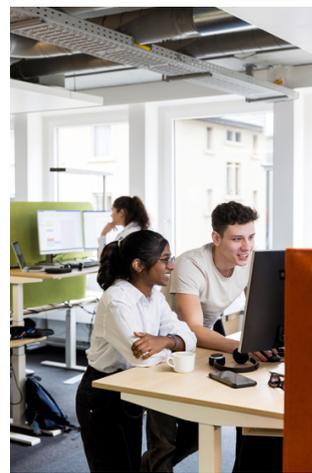
En tant qu'association professionnelle et de formation, la Société suisse des employés de commerce met à disposition tout un matériel d'information autour du nouvel apprentissage de commerce et se tient à disposition pour répondre aux différentes questions.

- > Site internet: [Réforme de l'apprentissage de commerce à partir de 2023 \(secsuisse.ch\)](https://secsuisse.ch)
- > Brochure: [L'apprentissage de commerce: de A à Z \(digital\) – Début d'apprentissage dès 2023 \(secsuisse.ch\)](https://secsuisse.ch)

*Engagement global pour la nouvelle formation

En tant qu'organe responsable de l'ordonnance sur la formation et du plan de formation d'employé-e de commerce CFC, la Conférence suisse des branches de formation et d'examens commerciales (CSBFC) est responsable du développement de la formation commerciale initiale. La CSBFC travaille à cette réforme depuis le début 2018 avec toutes les parties prenantes. Parmi elles figurent les futures 19 branches de formation et d'examens, les écoles professionnelles avec leurs trois conférences scolaires, la Société suisse des employés de commerce ainsi que les cantons et la Confédération.

Plus d'informations sur: secsuisse.ch/mediacorner



Autres informations Melinda Bangerter • Responsable Service Formation
T +41 44 283 45 52 • melinda.bangerter@kfmv.ch

Communication • T +41 44 283 45 33
communication@secsuisse.ch

La Société suisse des employés de commerce est le centre de compétences en matière de travail et de formation dans le domaine du commerce et de la gestion d'entreprise ainsi que dans le commerce de détail. Elle soutient et renseigne ses membres et ses client-e-s pour toutes les questions qui touchent à leur carrière. La Société des employés de commerce représente également les intérêts des employé-e-s issus du secteur bancaire et des assurances, du commerce de détail, de l'artisanat, de l'industrie, du trafic aérien et de la location de services dans le cadre d'environ 40 conventions collectives de travail et s'engage pour renforcer leur employabilité. Avec ses centres de formation et ses écoles (écoles professionnelles commerciales de base et de formation continue, la Haute école d'économie de Zurich (HWZ), l'Institut suisse d'économie d'entreprise (SIB), elle est en mesure d'offrir à ses membres et client-e-s des formations orientées vers la pratique. En tant que responsable ou co-responsable de différents examens menant au brevet ou au diplôme fédéral, elle participe activement au développement du système de formation suisse. En 2023, la Société suisse des employés de commerce célèbre son 150e anniversaire.